

Province de Québec  
Municipalité de Sainte-Justine

À une SÉANCE ORDINAIRE de la municipalité de Sainte-Justine tenue le 12 décembre 2019 à 19h30 à la Mairie, située au 167, route 204 à Saint-Justine, à laquelle séance sont présents :

Siège #1 - Marcel Tanguay  
Siège #2 - André Ferland  
Siège #4 - Réjean Labonté  
Siège #5 - Mario Chiasson  
Siège #6 - Linda Gosselin

Les membres du conseil municipal forment le quorum sous la présidence de Christian Chabot, maire.

Monsieur Gilles Vézina, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

## **1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**181-12-19**

## **2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019
- 4 - FINANCES
  - 4.1 - Comptes fournisseurs au 12 décembre 2019
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL
  - 6.1 - Service incendie
  - 6.2 - Sécurité civile / entente Croix rouge
  - 6.3 - Renouvellement des conduites / TECQ
  - 6.4 - Transport de bois au printemps
  - 6.5 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018
  - 6.6 - Règlement sur les chiens
  - 6.7 - Plan régional des milieux humides et hybrides
  - 6.8 - Ouvrier entretien chemins d'hiver
  - 6.9 - Eau potable
  - 6.10 - Signalisation
  - 6.11 - Usine d'épuration
  - 6.12 - Pépinière
  - 6.13 - Camion 6 roues
- 7 - QUESTIONS DIVERSES
  - 7.1 - Oeuvre des loisirs
  - 7.2 - Budget 2020
  - 7.3 - Rémunération des élus
  - 7.4 - Programme de revitalisation
    - 7.4.1 - Avis de motion - règlement programme de revitalisation
    - 7.4.2 - Projet de règlement - programme de revitalisation
  - 7.5 - Profil financier 2019
  - 7.6 - Politique de soutien aux projets structurants
  - 7.7 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins
  - 7.8 - Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés
  - 7.9 - Séances du conseil pour l'année 2020
  - 7.10 - Démission Audrey Bédard
  - 7.11 - Responsabilités des élus
  - 7.12 - Portail d'économie numérique
  - 7.13 - Social des Fêtes
- 8 - CORRESPONDANCE
  - 8.1 - FQM
  - 8.2 - Nouvel Essor
  - 8.3 - Gala du mérite sportif Beauceron

**8.4 - Mini-Scribe**  
**9 - PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Mario Chiasson,  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que modifié en y ajoutant les items suivants:

- 6.10 Signalisation
- 6.11 Usine d'épuration
- 6.12 Pépinière
- 6.13 Camion 6 roues

ADOPTÉE

**182-12-19**

**3 - ADOPTION PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2019**

Le procès-verbal de la séance du 7 novembre 2019 a été envoyé aux membres du conseil municipal.

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le procès-verbal de la séance ci-dessus mentionnée soit adopté.

ADOPTÉE

**4 - FINANCES**

**183-12-19**

**4.1 - Comptes fournisseurs au 12 décembre 2019**

**LISTE DES COMPTES FOURNISSEURS AU 12 DÉCEMBRE 2019**

<b>Chèque</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant</b>	<b>Payé</b>
C1900576	MARIO LAPIERRE	717,22	717,22
C1900577	PITNEYWORKS	574,88	574,88
C1900578	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	8 763,81	8 763,81
C1900578	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	2 433,98	2 433,98
C1900579	HYDRO-QUEBEC	666,99	666,99
C1900580	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	23 072,71	23 072,71
C1900581	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	18,00	18,00
C1900582	BELL MOBILITÉ INC.	67,74	67,74
C1900583	BÉTON ST-GEORGES	637,40	
C1900584	MARIO LAPIERRE	717,22	717,22
C1900585	SOCIETE CANADIENNE DES POSTES	165,35	
C1900586	ENTREPRISES NELSON BÉLISLE INC.	455,94	
C1900587	PAGES JAUNES INC.	84,80	
C1900588	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	470,66	
C1900588	SERVICE DE PNEUS AUDET ENR.	1 021,95	
C1900589	MUNICIPALITE DE ST-CYPRIEN	10 596,00	
C1900590	PIECES DE BORNES-FONTAINES J.S.R. INC.	4 753,24	
C1900591	CARRIERE STE-ROSE	1 619,14	
C1900592	EQUIPEMENT F.B.C. INC.	507,20	
C1900593	LES ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN (2005) INC	610,80	
C1900593	LES ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN (2005) INC	1 808,55	
C1900594	MARTIAL AUDET	150,00	
C1900595	ENGLOBE CORP.	2 032,50	
C1900596	CONSTRUCTION B.M.L.	255 300,43	255 300,43
C1900596	CONSTRUCTION B.M.L.	3 108,64	3 108,64

C1900597	HYDRO-QUEBEC	328,27	328,27
C1900597	HYDRO-QUEBEC	2 103,67	2 103,67
C1900598	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	140,00	140,00
C1900598	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	1 329,96	1 329,96
C1900598	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	671,58	671,58
C1900599	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	66,00	66,00
C1900600	SOGETEL INC.	604,82	604,82
C1900601	CAISSE DESJARDINS DES ETCHEMINS	832,34	832,34
	FRÉDÉRIK LAPOINTE	937,14	937,14
	LUC DEBLOIS	37,52	37,52
	PIERRE FOURNIER	675,00	675,00
C1900602	GILLES VEZINA	390,00	
C1900603	MARIO LAPIERRE	200,00	
C1900604	CHRISTIAN CHABOT	37,36	
C1900605	AON HEWITT	5 213,97	
C1900606	MINISTRE DU REVENU DU QUEBEC	14 107,98	
C1900607	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	4 890,16	
C1900607	RECEVEUR GENERAL DU CANADA	686,48	
C1900608	SSQ GROUPE FINANCIER	3 720,64	
C1900609	IMPRIMERIE APPALACHES INC.	236,85	
C1900610	FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	36,00	
C1900611	MRC DES ETCHEMINS	262,98	
C1900612	COOP STE-JUSTINE	2 531,77	
C1900613	AREO-FEU	452,95	
C1900614	HYDRO-QUEBEC	883,02	
C1900614	HYDRO-QUEBEC	887,02	
C1900614	HYDRO-QUEBEC	2 164,44	
C1900614	HYDRO-QUEBEC	916,72	
C1900615	PAGES JAUNES INC.	84,80	
C1900616	MAURICE BROUSSEAU ET FILS INC.	156,82	
C1900617	GOUDREAU ET GOUDREAU INC.	257,57	
C1900618	DÉPANNEUR SAINTE-JUSTINE	603,37	
C1900619	PUROLATOR COURRIER LTEE	88,99	
C1900619	PUROLATOR COURRIER LTEE	5,45	
C1900620	PIÈCES D'AUTOS G.G.M. INC.	1 842,91	
C1900621	LES ENTREPRISES J.A.G.R.	5 419,71	
C1900622	DORYFOR INC.	144,53	
C1900622	DORYFOR INC.	144,53	
C1900623	SANI-ETCHEMIN INC.	91,98	
C1900623	SANI-ETCHEMIN INC.	442,65	
C1900624	ELACAL	275,94	
C1900625	NORTRAX	98,41	
C1900626	LOCATION DE BEAUCE INC.	906,01	
C1900627	FORD APPALACHES INC.	126,37	
C1900628	GARAGE MARIO COTE ENR.	753,53	
C1900629	LES PNEUS BEAUCERONS INC.	655,50	
C1900630	UAP INC.	72,43	
C1900631	VALERO ÉNERGIE INC.	12 277,47	
C1900632	EUROFINS ENVIRONEX	93,12	
C1900632	EUROFINS ENVIRONEX	189,91	
C1900633	LE CENTRE DU CAMION (BEAUCE) INC.	7 419,00	
C1900634	PHIL LAROCHELLE EQUIPEMENT INC.	98,77	
C1900635	CARRIERE STE-ROSE	833,58	
C1900636	COMITE BIBLIOTHEQUE ROCH-CARRIER	300,00	
C1900636	COMITE BIBLIOTHEQUE ROCH-CARRIER	500,00	
C1900636	COMITE BIBLIOTHEQUE ROCH-CARRIER	178,19	
C1900636	COMITE BIBLIOTHEQUE ROCH-CARRIER	150,00	
C1900637	LA VOIX DU SUD	506,35	
C1900638	LES ENTREPRISES CLAUDE BOUTIN (2005) INC	1 479,73	

C1900639	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	158,02	
C1900639	SERVICES INFORMATIQUES KEVEN VACHON	189,63	
C1900640	B. DUPONT AUTO INC.	1 536,01	
C1900641	SEL DRUMMOND ENR.	9 456,21	
C1900642	SERVICES SANITAIRES D.F. DE BEAUCE	2 182,51	
C1900643	CAMIONS FREIGHTLINER QUÉBEC INC.	440,20	
C1900644	DATA2CLOUD.CA	88,36	
C1900645	LGC PRO LOGISTIQUE S.E.N.C.	45,94	
C1900646	WILLIAM ZACHARIE	75,00	
C1900647	LA BOULONNERIE	750,73	
C1900648	PATRICK BROCHU	563,67	
C1900649	SABLE MARCO	4 352,68	
C1900650	SIMSms	201,21	
C1900650	SIMSms	201,21	
	TOTAL	422 138,79	303 167,92
	SOLDE À PAYER	118970,87	
	ENCAISSE	-64200,50	
	EMPRUNT TEMPORAIRE	650000,00	

Sur une proposition de Marcel Tanguay,  
Il est résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE les comptes ci-dessus mentionnés soient acceptés.

ADOPTÉE

## 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

## 6 - INSPECTEUR MUNICIPAL

### 6.1 - Service incendie

Le conseil est informé de l'état d'avancement relativement à l'achat d'un nouveau camion incendie.

184-12-19

### 6.2 - Sécurité civile / entente Croix rouge

Il est proposé par André Ferland,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'entente proposée par la Société canadienne de la Croix-Rouge relativement à l'assistance humanitaire aux personnes sinistrées offerte par la Croix-Rouge sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Justine suite à un sinistre mineur ou majeur;

QUE ledit conseil municipal autorise le maire et le directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente à intervenir entre la Société canadienne de la Croix-Rouge et la Municipalité de Sainte-Justine.

ADOPTÉE

### 6.3 - Renouvellement des conduites / TECQ

Le directeur général remet au conseil municipal une compilation des dépenses effectuées dans le projet de renouvellement de conduites sur la rue Principale et ce, tant au niveau du programme Primeau que dans celui de la TECQ.

#### **6.4 - Transport de bois au printemps**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un projet de règlement sera préparé par la MRC afin d'avoir une réglementation commune relativement au transport de bois au printemps.

#### **6.5 - Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2018**

Le directeur informe le conseil municipal sur l'évolution de ce dossier notamment sur les causes qui auraient pu occasionner un impact sur la consommation de l'eau potable en 2018.

Toutes les informations ont été transmises à cet effet au représentant du MAMH dans ce dossier.

#### **6.6 - Règlement sur les chiens**

Le directeur général remet au conseil municipal les informations relatives au règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens.

Ce règlement entrera en vigueur le 3 mars 2020 et dès cette date, les municipalités seront chargées de son application.

#### **6.7 - Plan régional des milieux humides et hybrides**

Le Forum sur le Plan régional des milieux humides et hydriques de la Chaudière-Appalaches aura lieu le 26 février 2020.

#### **6.8 - Ouvrier entretien chemins d'hiver**

Le conseil municipal est informé qu'aucune candidature n'a été déposée dans le cadre de l'offre d'emploi visant à combler le poste d'ouvrier d'entretien des chemins d'hiver.

Cependant, Pierre Fournier a accepté d'occuper ce poste pour le moment.

D'autres démarches ont également été faites afin de combler le poste de 13 semaines.

#### **6.9 - Eau potable**

Cette lettre signée par les ministres Andrée Laforest et Benoit Charette vise à informer le conseil municipal que le gouvernement du Québec demande aux municipalités d'élaborer un plan d'action pour le début du printemps 2020 afin de réduire la présence de plomb dans l'eau potable.

Les modalités de ce plan d'action sont en discussion avec les associations municipales et nous seront communiquées ultérieurement.

Il serait bon de rappeler que le Québec deviendra la première province à adopter la nouvelle concentration maximale acceptable de 5 microgrammes de plomb par litre d'eau potable.

Des analyses ont été réalisées dernièrement et nous attendons les résultats de ces analyses prochainement.

#### **6.10 - Signalisation**

La nouvelle signalisation "ARRÊT" aux 4 directions située à l'intersection du rang 10 et de la route de la Station devrait être installée prochainement.

### **6.11 - Usine d'épuration**

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la possibilité d'utiliser l'usine d'épuration de notre municipalité et celle de Sainte-Sabine pour le traitement des boues de fosses septiques de la MRC des Etchemins.

Le conseil municipal se montre favorable en autant que l'étude relative à la capacité de traitement de notre usine soit concluante.

### **6.12 - Pépîne**

Le conseil municipal est informé de l'état de ce dossier notamment en ce qui a trait aux réparations effectuées à la pépîne ainsi qu'aux options de remplacement de celle-ci.

185-12-19

### **6.13 - Camion 6 roues**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine autorise l'achat de 6 pneus d'hiver pour le camion 6 roues pour la somme approximative de 4 300\$ plus taxes.

ADOPTÉE

## **7 - QUESTIONS DIVERSES**

### **7.1 - Oeuvre des loisirs**

Le rapport d'inspection de la structure de la toiture du stade est remis au conseil municipal.

De plus, il est informé des dossiers en cours à l'Oeuvre des loisirs soient en ce qui a trait à la toiture, les bancs du colisée, le rapport de la Fête Nationale, les bains libres, le Marché de Noël, le tournoi 6pack pour enfants, l'abolition du comité culturel et l'Oktoberfestine.

### **7.2 - Budget 2020**

Le document de travail du budget 2020 a été transmis aux membres du conseil municipal le 6 décembre et l'avis public de l'adoption de ce budget a été publié le 9 décembre.

L'adoption du budget 2020 aura lieu le 19 décembre à 21h.

### **7.3 - Rémunération des élus**

Le conseil municipal entamera prochainement le processus visant à augmenter la rémunération des élus dans le but de combler la perte de rémunération totale nette survenue suite à l'imposition de l'allocation de dépenses des élus par le gouvernement fédéral.

L'application de ce règlement sera rétroactive au 1er janvier 2019.

## **7.4 - Programme de revitalisation**

### **7.4.1 - Avis de motion - règlement programme de revitalisation**

#### AVIS DE MOTION

Je soussigné, Mario Chiasson, conseiller, donne avis par la présente que je soumettrai lors d'une prochaine séance un règlement relatif à l'adoption d'un programme de revitalisation.

---

Mario Chiasson, conseiller

**186-12-19**

### **7.4.2 - Projet de règlement - programme de revitalisation**

ATTENDU les dispositions de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU que, à l'égard de son périmètre urbain, la Municipalité remplit les critères énoncés au premier alinéa de cet article;

EN CONSÉQUENCE DE CE QUI PRÉCÈDE,  
Sur une proposition de Linda Gosselin,

Il est résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil municipal de Sainte-Justine adopte le projet de règlement no. 188-19 de la façon suivante :

ARTICLE 1 : Aux fins du présent règlement, les mots suivants ont le sens et l'application qui leur sont assignés dans le présent article, à moins que le contexte ne l'exige autrement :

Taxes foncières : Les taxes foncières générales correspondantes aux taux de base imposés sur l'ensemble des biens-fonds imposables, à l'exclusion des taxes foncières spéciales, des taxes d'amélioration locales et des taxes et tarifs pour les services.

ARTICLE 2 : Le Conseil municipal de Sainte-Justine adopte un programme de revitalisation visant à favoriser la construction de bâtiments principaux à l'égard des zones suivantes :

01-CH, 02-CH, 03-I, 04-CH, 05-CH, 06-H, 07-P, 08-H, 09-CH, 10-C, 11-C, 12-I, 13-H, 14-CH, 15-CH, 16-CH, 17-CH, 18-CH, 19-CH, 20-P, 21-H, 22-I, 23-I, 24-P, 25-H, 26-H, 27-H, 28-H, 29-P ET 30-P.

ARTICLE 3 : Sont admissibles au programme de revitalisation les travaux visant la construction d'un bâtiment principal, sur un lot vacant desservi, exécutés en conformité avec la réglementation municipale en matière d'urbanisme.

ARTICLE 4 : L'émission d'un permis de construction pour des travaux admissibles entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2020 tient lieu d'inscription à ce programme.

ARTICLE 5 : À l'égard des travaux admissibles, la Municipalité accorde un crédit de taxes foncières ayant pour objet de compenser les taxes foncières imposées sur l'immeuble, comprenant terrain et bâtiment, après la fin des travaux.

ARTICLE 6 : Le propriétaire de l'immeuble qui est admissible au programme de revitalisation bénéficie d'un crédit de taxes foncières, tel que déterminé à l'article 5, pour l'année au cours de laquelle la construction est portée au rôle d'évaluation foncière ainsi que les 2 exercices financiers suivants.

ARTICLE 7 : Pour l'année en cours de laquelle la construction est portée au rôle d'évaluation foncière, le remboursement du crédit de taxes foncières est

effectué lors de la taxation supplémentaire.

Pour chacune des années financières subséquentes, le remboursement du crédit de taxes foncières sera appliqué sur chacun des 4 versements de paiement de taxes.

Lorsqu'une inscription au rôle d'évaluation foncière relative à un immeuble faisant l'objet d'une aide financière en vertu du programme est contestée, le montant du crédit de taxes foncières est réajusté, s'il y a lieu, le cas échéant, au moment de la décision finale.

ARTICLE 7 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉE

#### **7.5 - Profil financier 2019**

Le profil financier 2019 de notre municipalité est remis aux membres du conseil municipal.

**187-12-19**

#### **7.6 - Politique de soutien aux projets structurants**

Il est proposé par Marcel Tanguay,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte l'amendement au projet "Rénovation et réparation de la toiture du chalet" présenté par le Club motoneige Langevin dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants et ce, afin de permettre à cet organisme de redresser le bâtiment et de le remettre en état suite aux modifications proposées au projet initial.

ADOPTÉE

#### **7.7 - Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins**

Le conseil municipal aimerait recevoir des informations supplémentaires avant de réviser sa contribution financière à cet organisme.

#### **7.8 - Médaille du Lieutenant-gouverneur pour les aînés**

Le président du Mouvement des Aînés a été contacté pour proposer une candidature pour l'obtention de cette médaille.

**188-12-19**

#### **7.9 - Séances du conseil pour l'année 2020**

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par André Ferland,  
Il est résolu à l'unanimité:

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du Conseil municipal pour 2020. Ces séances se tiendront le jeudi et débuteront à 19h30 les jours suivants :

9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 2 juillet, 20 août, 3 septembre, 1 octobre, 5 novembre et 3 décembre.



QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE

#### **7.10 - Démission Audrey Bédard**

Suite à la démission de la conseillère Audrey Bédard reçue lors de la séance du 7 novembre 2019, le conseil municipal est informé que la date du scrutin a été fixée au 23 février 2020 et que le dernier jour pour recevoir une déclaration de candidature sera le 24 janvier 2020 à 16h30.

L'avis public de cette élection sera inséré dans le prochain Langevinette.

#### **7.11 - Responsabilités des élus**

Le conseil municipal convient de reporter les responsabilités des conseillers après les résultats de l'élection.

#### **7.12 - Portail d'économie numérique**

Le directeur général remet au conseil municipal le document de présentation du portail d'économie numérique, sociale et environnementale du projet "PENSE LOCAL".

#### **7.13 - Social des Fêtes**

Le social des Fêtes se tiendra le 17 janvier 2020 à 17h à la Mairie.

### **8 - CORRESPONDANCE**

La correspondance de la FQM a été transférée aux membres du conseil municipal.

#### **8.1 - FQM**

**189-12-19**

#### **8.2 - Nouvel Essor**

Il est proposé par Réjean Labonté,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 200\$ à l'organisme Nouvel Essor pour le service de la popote roulante dans notre municipalité pour l'année 2020.

ADOPTÉE

**190-12-19**

#### **8.3 - Gala du mérite sportif Beauceron**

Il est proposé par Mario Chiasson,,  
Et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE le conseil municipal de Sainte-Justine accepte de verser la somme de 100\$ à titre de contribution financière pour l'organisation du Gala du Mérite Sportif Beauceron qui se tiendra le 14 mars 2020 à Saint-Éphrem.

ADOPTÉE

#### **8.4 - Mini-Scribe**

Le bulletin juridique Mini-Scribe de l'ADMQ du mois de décembre est remis aux membres du conseil.

#### **9 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucun sujet n'est discuté à cet item de l'ordre du jour.

**191-12-19**

#### **10 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Linda Gosselin,  
Et résolu à l'unanimité qu'à 21h30, la présente séance soit ajournée au 19 décembre 2019 à 21h30.

ADOPTÉE

---

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

---

PRÉSIDENT